

## Revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021

### AFRIQUE

Libye .....	2
Maroc.....	2
Tunisie.....	3

### MOYEN-ORIENT

Yémen.....	3
------------	---

### EUROPE

#### Union européenne

Commission européenne.....	4
Frontex.....	5
Conseil de l'Europe.....	6

#### Pays membres de l'UE

Espagne.....	6
France.....	7
Hongrie.....	8
Italie.....	8
Croatie.....	9
Grèce.....	9
Danemark.....	10
Allemagne.....	10
Belgique.....	10
Chypre.....	11

#### Pays non-membre de l'UE

Royaume-Uni.....	11
------------------	----

## AFRIQUE

### Libye:

- **Al Jazeera**, [Libya's new government says migration crisis not its top priority](#), le 3 mars 2021 [ENG].

Selon les estimations de l'ONU, plus de 570 000 migrant·e·s se trouveraient actuellement en Libye. Le Premier ministre par intérim a indiqué que son pays n'était pas en mesure de gérer seul la « crise migratoire », et a demandé le renforcement du soutien de la communauté internationale pour que « les opérations de surveillance et de sauvetage soient couronnées de succès » en Méditerranée, où selon l'OIM plus de 20 000 personnes ont péri depuis 2014 en tentant la traversée. Mais une enquête de l'Associated Press révélait fin 2019<sup>1</sup> que l'UE avait transféré plus de 327,9 millions € (397,9 millions \$) en Libye, en grande partie par l'intermédiaire des agences des Nations unies, dont plus de 90 millions € (109 millions \$) pour financer et former les garde-côtes libyens afin de stopper les traversées en Méditerranée et empêcher les exilé·e·s d'atteindre son territoire. En parallèle, les agences internationales dénoncent les conséquences de cette collaboration sur les personnes interceptées en mer par les garde-côtes libyens, qui sont renvoyées en Libye (au moins 36 000 depuis février 2017 selon les chiffres de l'ONU) et placées en détention dans des conditions notoirement inhumaines...

- **Al Jazeera**, [Libyan military frees more than 100 migrants from traffickers](#), le 11 mars 2021 [ENG].
- **Afrik**, [L'armée libyenne libère 120 migrants détenus et torturés par des trafiquants](#), le 12 mars 2021 [FR].

Les forces de l'ordre libyennes ont annoncé avoir mené un raid contre les trafiquants d'êtres humains et libéré dans le nord-ouest du pays plus d'une centaine d'exilé·e·s retenu·e·s captif·ve·s ayant été torturé·e·s. Toutefois, le sort des migrant·e·s libéré·e·s n'a pas été précisé et il est à craindre que ceux/celles-ci se retrouvent enfermé·e·s en « centre de détention » officiel, dans des conditions tout aussi déplorables.

### Maroc

- **InfoMigrants**, [Maroc : un migrant meurt en tentant de rejoindre à la nage l'enclave espagnole de Melilla](#), le 4 mars 2021 [FR].

Un exilé originaire d'Afrique Subsaharienne est décédé le 2 mars en tentant de rejoindre l'enclave espagnole de Melilla à la nage en provenance du port de Beni Ansar (situé à moins d'un kilomètre de Melilla). En moins de 48h, il est la quatrième personne décédée le long de la côte vers l'enclave espagnole, que les exilé·e·s tentent d'atteindre depuis le Maroc en escaladant la clôture frontalière ou en nageant le long de la côte.

---

<sup>1</sup> "Making misery pay: Libya militias take funds for migrants", Associated Press, 31 décembre 2019

- **RTBF**, [Asile et migration : une soixantaine de migrants franchissent la frontière entre l’Espagne et le Maroc à Melilla](#), le 8 mars 2021 [FR].
- **The Guardian**, [Moroccan police accused of burning migrant shelters near spanish enclave](#), le 12 février 2021 [ENG].

Le 8 mars, une soixantaine de migrant·e·s (sur 150) sont parvenu·e·s depuis le Maroc à franchir la barrière-clôture de l’enclave espagnole de Melilla. En guise de représailles, les forces de l’ordre marocaines - en charge de protéger les frontières européennes - ont mené plusieurs raids dans les campements d’exilé·e·s bordant la frontière maroco-espagnole, détruisant leurs tentes et effets personnels.

## Tunisie

- **The Guardian**, [Rescuers find 39 bodies off Tunisia after two boats sink](#), le 9 mars 2021 [ENG].
- **Arab News**, [Tunisie : reprise des recherches après des naufrages ayant fait 39 morts](#), le 10 mars 2021 [FR].

À la suite du naufrage de deux embarcations qui transportaient des exilé·e·s subsaharien·ne·s, une quarantaine de personnes a été retrouvée sans vie au large des côtes tunisiennes, le 9 mars. Les garde-côtes tunisiens ont secouru 165 exilé·e·s le même jour. Les causes de ces deux naufrages sont imputées à des embarcations de fortune trop chargées, parties de nuit, avec une mauvaise météo hivernale. Selon l'ONU, au moins 252 migrant·e·s ont péri en Méditerranée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## MOYEN ORIENT

### Yémen

- **Al Jazeera**, [Calls for international probe into fire at Sanaa detention centre](#), le 13 mars 2021.

Un incendie a blessé 200 personnes et tué au moins 44 exilé·e·s de nationalité éthiopienne dans un centre de détention yéménite, dans lequel étaient détenu·e·s environ 900 migrant·e·s (dont 350 dans un entrepôt) soit trois fois sa capacité selon l'OIM. Le chef de la communauté éthiopienne de Sanaa a appelé la communauté internationale à mener une investigation sur l’origine de l’incendie. Il accuse les rebelles Houthis contrôlant la capitale yéménite et les agences des Nations unies présentes au Yemen de négligence à l’égard des exilé·e·s enfermés, du fait de la surpopulation du centre et des failles dans l’identification des personnes décédées. Selon l'agence de presse Associated Press relatant des propos des survivants et des défenseurs locaux des droits de l'Homme, l'incendie aurait démarré lorsque des gardes ont tiré des gaz lacrymogènes dans l'entrepôt bondé, afin de mettre fin à une protestation contre des abus et des mauvais traitements subis en détention. Les Houthis ont quant à eux déclaré l’ouverture d’une enquête, mais l’OIM a dénoncé avoir été empêchée d’accéder aux migrant·e·s blessé·e·s dans les hôpitaux. 138 000 personnes ont entrepris le voyage de la Corne de l’Afrique vers le Yémen en 2019, contre 37 000 en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. L’OIM a déclaré qu'elle travaillait avec le gouvernement éthiopien pour relancer un « programme de retour humanitaire volontaire » dans le pays.

## EUROPE

### Union européenne

- **The Guardian**, [‘Help and you are a criminal’: the fight to defend refugees rights at Europe’s borders](#), le 1 mars 2021 [ENG].

Les ONG *Hungarian Helsinki Committee* et *Mare Liberum* dénoncent l’augmentation des refoulements violents de migrant·e·s à travers l’Europe, depuis les forêts serbes jusqu’en mer Egée, ainsi que la criminalisation accrue des personnes migrantes et de leurs soutiens. Elles racontent la violence croissante à l’encontre des exilé·e·s, qui s’accompagne d’attaques contre les défenseurs des droits de l’Homme, les avocat·e·s, les bénévoles et les ONG qui tentent de les aider, mais aussi leur combat pour défendre les droits aux frontières de l’Europe malgré la répression subie. En Hongrie, depuis 2018, il est illégal pour tout individu ou groupe d’aider les personnes en demande de protection, ce qui inclut l’interdiction de se rendre à la frontière et d’y exercer un droit de regard. Pourtant, la répression du gouvernement hongrois à l’encontre des groupes qui soutiennent ou conseillent les demandeurs d’asile est illégale au regard du droit européen, tel que l’a rappelé récemment la Cour de justice de l’UE. A Calais, les évacuations de camps continuent en hiver, en période de confinement, et les défenseurs des droits en mission sont soumis à des amendes pour avoir enfreint ces mêmes règles de confinement. En mer Egée, les ONG ont documenté en 2020 une « escalade inédite » des refoulements de migrants impliquant Frontex. Plus de 9 000 cas de refoulements ont été recensés entre mars et décembre 2020, alors même que la Grèce continue de nier catégoriquement ce qu’elle qualifie de « propagande turque » et que les ONG sont accusées de collusion avec les passeurs. Pire encore, de plus en plus de parents ayant perdu un enfant en mer lors d’une traversée sont désormais poursuivis pour mise en danger de la vie d’autrui...

### Commission européenne

- **InfoMigrants**, [EU commissioner : speed up repatriation after EU visa code](#), le 15 mars 2021 [ENG].
- **RTBF**, [Asile et migrations : à défaut de s’entendre sur l’accueil, l’UE veut durcir sa diplomatie du rapatriement](#), le 12 mars 2021 [FR].
- **EU Observer**, [EU mulls visa restrictions over migrant returns](#), le 15 mars 2021 [ENG]<sup>2</sup>.

L’Union européenne peine à obtenir un consensus des États membres sur une politique d’asile commune, et le Pacte européen sur l’asile et la migration est bloqué. A défaut de se mettre d’accord sur l’accueil, l’UE souhaite avancer sur le volet expulsions, en menaçant les pays tiers de restrictions de visa s’ils ne coopèrent pas suffisamment. Lors d’une réunion du Conseil « Justice et affaires intérieures » (JAI) le 12 mars, la Commissaire aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, a informé les ministres de l’Intérieur et des Affaires étrangères des États membres que l’UE travaillait à l’accélération des procédures de renvoi et au renforcement des accords de réadmission avec les pays tiers. La Commissaire a également indiqué que le code des visas était utile pour « faire pression » sur lesdits États et obtenir leur coopération dans la réadmission des exilé·e·s sous peine de restrictions de

---

<sup>2</sup> Article réservé aux abonné·e·s

visas. La discussion devrait se poursuivre sur la base d'un outil d'évaluation, à savoir un rapport réalisé sur la collaboration en matière de retour/réadmission entre 39 pays tiers et les 27 États membres de l'UE.

## Frontex

- **Le Monde**, [Un rapport d'enquête interne peu concluant sur le rôle de Frontex dans les refoulements illégaux](#), le 3 mars 2021 [FR].

Présenté le 1er mars, le rapport du groupe de travail (composé de représentants de diverses institutions européennes et d'États membres) désigné par le Conseil d'administration de Frontex n'apporte aucune conclusion déterminante sur les cas de refoulements à la frontière gréco-turque. Si des « situations douteuses » ont été recensées, rien ne permettrait de les élucider. Alors que l'enquête se poursuit pour quatre des cinq incidents encore jugés litigieux, l'enquête interne dédouane l'agence européenne en renvoyant (comme toujours) la responsabilité aux autorités nationales, en l'occurrence les garde-côtes grecs et la marine turque. Le groupe de travail a souligné « l'importance de la mission de Frontex » dans la protection des frontières européennes, ses interventions ayant permis le sauvetage de 28 000 personnes en 2019 et de 3 000 en 2020 et l'arrestation de 10 433 personnes en situation « irrégulière » et de 84 trafiquants. Il a toutefois formulé des critiques du fonctionnement de l'agence sous forme de « recommandations », en prônant une amélioration des rapports et de la surveillance des missions, une utilisation systématique de la vidéo, la recension de toute possible violation des droits humains et la suspension de l'aide apportée aux pays qui ne les respecteraient pas.

- **EU Observer**, [Lack of legal clarity on EU 'pushbacks' of migrants at sea](#), le 9 mars 2021 [ENG]<sup>3</sup>.

Le groupe de contrôle parlementaire de Frontex, chargée d'enquêter sur les allégations de violations des droits impliquant l'agence européenne, a auditionné son directeur exécutif le 4 mars dernier au Parlement européen. A cette occasion, F. Leggeri a défendu l'agence de surveillance des frontières arguant du fait qu'il n'y avait pas eu de violation des droits fondamentaux en mer Egée dans ces opérations « conformes aux règles européennes », qui ne relevaient pas de cas de « détresse en mer », mais d'« interceptions », de bateaux « soupçonnés d'être impliqués dans des activités criminelles », ce qui permettrait selon F. Leggeri de leur donner l'ordre de ne pas entrer dans les eaux territoriales européennes. Etrange lecture du droit international (Convention de Genève, Convention contre la torture) et du droit européen (Convention européenne des droits de l'Homme), qui s'appliquent quoi qu'il arrive, et qui protègent les exilé-e-s contre le refoulement et les expulsions collectives en toutes circonstances (en cas de détresse, il y a une obligation de secours). De plus, l'agence a demandé à la Commission des orientations sur la manière de mettre en œuvre aux frontières maritimes la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme, qui en 2020 avait rendu un jugement favorable à l'Espagne en entérinant la pratique dite des « refoulements à chaud » des personnes tentant de rejoindre les enclaves de Ceuta et Melilla, à la frontière terrestre entre le Maroc et l'Espagne. Or, cette décision semble difficilement transposable à la frontière maritime où la

---

<sup>3</sup> Article réservé aux abonné-e-s

jurisprudence Hirsi<sup>4</sup> – protégeant les exilé.e.s contre un refoulement en Haute-mer ou dans les eaux territoriales européennes – continue de s’appliquer.

## Conseil de l’Europe

- **Le Figaro**, [Le Conseil de l’Europe presse les États à agir pour mieux protéger les migrants](#), le 9 mars 2021 [FR]<sup>5</sup>.
- **Observateur Continental**, [Le Conseil de l’Europe exige des États d’agir pour mieux protéger les migrants](#), le 9 mars 2021 [FR].
- **Le Monde**, [Protection des migrants en Méditerranée : le Conseil de l’Europe s’alarme des politiques migratoires de l’UE](#), le 9 mars 2021 [FR].
- **InfoMigrants**, [‘A distress call for human rights’: European migration policies put migrants’ live at risk](#), le 9 mars 2021 [ENG].

Dans un rapport, le Conseil de l’Europe accuse les États européens de manquer à leurs obligations de sauvetage en Méditerranée. Le rapport dénonce également des opérations de sauvetage civiles entravées, des refoulements par les garde-côtes nationaux et l’agence Frontex, ainsi que les violences découlant de la politique d’externalisation de l’UE et de ses États membres. Parmi ses conclusions, le Conseil de l’Europe appelle les États européens à créer des routes migratoires « légales et sûres » afin de préserver la vie des exilé.e.s tentant de traverser la Méditerranée. Or, ces voies, si elles existent déjà (visa asile, visa travail, regroupement familial, etc.), sont bloquées<sup>6</sup>, obligeant les exilé.e.s à emprunter des routes détournées, dangereuses et souvent illégalisées pour atteindre leur destination.

## Pays membres de l’Union européenne

### Espagne

- **Euractiv**, [Le ras-le-bol des Canaries qui se sentent délaissées par l’UE](#), le 2 mars 2021 [FR].

Lors d’une audience avec les eurodéputé.e.s de la Commission LIBE, le chef du gouvernement des Canaries a demandé à l’UE de prendre ses responsabilités dans la gestion des migrations, et de ne plus déléguer cette question aux seules autorités canariennes. Il a insisté sur la mise en place d’un mécanisme de solidarité contraignant à l’échelle européenne dans le cadre du nouveau Pacte européen sur l’asile et la migration, dans le but de répartir « équitablement » l’accueil des exilé.e.s. Or, la réforme de l’asile est bloquée au niveau européen, les États membres ne parvenant pas à s’entendre sur l’accueil des exilé.e.s, comme l’a révélé l’échec du processus de relocalisation entre 2015 et 2017, et c’est davantage sur les renvois – question apparemment plus consensuelle – que se concentre actuellement la Commission.

---

<sup>4</sup> Hirsi Jamaa c/Italie, CEDH, 23 février 2012

<sup>5</sup> Article diffusé sur la liste générale de Migreurop

<sup>6</sup> CNCD [note politique], [Plus de voies sûres et légales de migration](#), 2017

- **El Diario**, [Aumenta la tensión en el campamento de migrantes de Las Raíces : siete detenidos y huelga de hambre](#), le 15 mars 2021 [ES].
- **El Español**, [Migrantes detenidos y heridos en una nueva protesta en Las Raíces](#), le 14 mars 2021 [ES].

Les tensions augmentent dans le camp de Las Raíces, ouvert il y a un mois à Tenerife et qui abrite environ un millier de migrant·e·s, notamment en raison de la pénurie et de la mauvaise qualité de la nourriture. L'Assemblée de soutien aux migrant·e·s de Tenerife a rapporté que certain·e·s avaient entamé une grève de la faim pour protester contre les mauvaises conditions dans le camp (mauvaise qualité de nourriture ou le manque d'eau chaude). Le 13 mars, un affrontement entre exilé·e·s et agents de sécurité du camp a éclaté, qui a donné lieu à l'intervention de la police nationale et locale et à l'arrestation de sept exilé·e·s.

## France

- **InfoMigrants**, [CRA : des peines de prison ferme pour les étrangers qui refusent les tests PCR](#), le 3 mars 2021 [FR].

Depuis octobre, plusieurs étranger·ère·s enfermés·es en centre de rétention administrative (CRA) ont été condamné·e·s à une peine de prison ferme pour avoir refusé de se soumettre à un test de dépistage au Covid-19 (PCR). Le fait de s'opposer à un tel test, indispensable pour pouvoir prendre l'avion, est considéré par les juges administratifs comme une « soustraction à l'exécution de la mesure d'expulsion ». Les avocat·e·s des personnes condamnées contestent cette pratique, qui n'apparaît dans aucun texte de loi, et alertent sur la détention cumulée qui découle de ce type de décisions.

- **Mediapart**, [Victime d'un tir de LBD, un Érythréen porte plainte et veut faire reconnaître la responsabilité de l'État](#), le 9 mars 2021 [FR]<sup>7</sup>.
- **InfoMigrants**, [À Calais, l'IGPN saisi après la plainte d'un Érythréen gravement blessé par un tir de LBD](#), le 11 mars 2021

Victime d'un tir de LBD dans la tête en novembre 2020, qui lui a valu deux mois d'hospitalisation (fractures aux orbites, au front et aux dents), un demandeur d'asile érythréen a porté plainte le 25 janvier contre l'État français auprès du Tribunal administratif. Les CRS mis en cause auraient selon eux fait usage « de plusieurs grenades lacrymogènes et de cinq tirs LBD » sur un groupe d'une dizaine de migrant·e·s lors d'une intervention dans le campement BMX, à Calais, pour « les disperser » et « rétablir le calme » après avoir été « caillassés ». Dans une lettre ouverte rédigée par la communauté érythréenne du camp et transmise au Préfet et aux médias en novembre 2020, les exilé·e·s avaient rapporté les faits et alerté de la violence récurrente des CRS à l'encontre des exilé·e·s dans la région. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a ouvert une enquête à la suite de la plainte déposée. Au-delà des évacuations quasi quotidiennes, de nombreuses entraves et violations des droits ont été signalées aux organisations de défense des droits : blocage des points de passage, destruction nocturne de tentes, gazage de réserves d'eau et de nourriture « pour les rendre inutilisables ».

---

<sup>7</sup> Article diffusé sur la liste générale de Migreurop et réservé aux abonné·e·s de Mediapart

- **InfoMigrants**, [À Calais, la préfecture prolonge l'interdiction de distribution de repas aux migrants](#), le 9 mars 2021 [FR].

Le 8 mars, la préfecture de Calais a décidé de prolonger pour la huitième fois l'interdiction de distribution de repas gratuits aux migrant·e·s par les associations jusqu'au 6 avril dans les secteurs du centre-ville de Calais et dans le quartier de Beau-Marais, invoquant la hausse du nombre de contaminations au Covid-19 dans la région. Seule l'association *La Vie Active*, mandatée par l'État, conserve l'autorisation de continuer ses activités de distribution. Malgré la lassitude face au harcèlement des aidant·e·s, les associations réitèrent leur engagement à poursuivre leur mission d'assistance et d'observation.

## Hongrie

- **InfoMigrants**, [La Hongrie, condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour "traitements inhumains et dégradants"](#), le 3 mars 2021 [FR].

Le 2 mars, la Hongrie a de nouveau été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour sa politique migratoire, en l'occurrence pour « traitements inhumains et dégradants » envers une famille de demandeur·euse·s d'asile irano-afghane, enfermée dans un container de la zone de transit, sans ventilation et sans accès à la nourriture. Les juges ont en outre dénoncé « l'absence de dispositions juridiques » fixant une durée maximale de séjour dans la zone de transit, la « durée excessive de ce séjour » et les « retards considérables » dans l'examen des demandes d'asile des intéressés. En 2020, la Hongrie a été condamnée à trois reprises par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour avoir [enfreint le droit européen en matière d'asile](#) et pour [rétention illégale de personnes migrantes à la frontière avec la Serbie](#).

## Italie

- **The Guardian**, [Refugee rescuers charged in Italy with complicity in people smuggling](#), le 4 mars 2021 [ENG].

À l'issue d'une investigation de quatre ans, les procureurs italiens de Trapani (Sicile) ont inculqué le 1<sup>er</sup> mars, plusieurs ONG assurant le sauvetage des exilé·e·s en mer pour « complicité avec les passeurs », parmi lesquelles se trouvent *Save The Children* et *Médecins Sans Frontières*. Les ONG humanitaires, encourant une peine de vingt ans de prison, ont unanimement défendu la légalité de leurs activités, tout en dénonçant le désengagement des États européens dans le sauvetage en mer des exilé·e·s.



## Croatie

- **The Guardian**, [Croatia: landmine from 1990s Balkan war kills asylum seekers](#), le 7 mars 2021 [ENG].

L'explosion d'une mine datant des années 1990 a tué une personne exilée, et a blessé au moins quatre autres personnes à la frontière entre la Bosnie et la Croatie. L'accident a eu lieu lors de la tentative de franchissement de la frontière entre la Bosnie et la Croatie par un groupe d'exilé·e·s.

- **Euractiv**, [50 kilomètres de barbelés supplémentaires vont être installés à la frontière croate](#), le 4 mars 2021 [FR].

Le ministre de l'Intérieur croate a annoncé l'installation de 50 kilomètres de barbelés supplémentaires à la frontière croate, d'une valeur de 6 millions d'euros. L'entreprise à qui revient le profit est inconnue à ce jour.

## Grèce

- **Anadolu Agency**, [L'Union européenne appelle la Grèce à respecter le droit international concernant les réfugiés](#), le 2 mars 2021 [FR].

A la suite du renvoi forcé en Turquie de 13 demandeur·euse·s d'asile afghan·ne·s du camp de l'île grecque de Medellin par les autorités grecques, la Commission européenne et le gouvernement turc appellent la Grèce à respecter le droit international et le principe de non-refoulement.

- **Le Monde**, [Grèce : à Samos, les refoulements de migrants par les gardes-côtes : un « secret de Polichinelle »](#), le 3 mars 2021 [FR].

L'ONG *Mare Liberum* dénonce près de 10 000 refoulements effectués en mer Égée par les garde-côtes grecs durant l'année 2020. D'après le HCR, 9 600 demandeur·euse·s d'asile sont arrivé·e·s sur les îles grecques en 2020, soit une baisse de 85% par rapport à 2019. Si pour les garde-côtes grecs, la baisse des arrivées est le résultat d'une « surveillance plus active des frontières maritimes, et de l'augmentation des ressources opérationnelles dans l'est de la mer Egée », les défenseurs des droits – criminalisés – ne cessent eux de dénoncer des refoulements récurrents, que la Grèce persiste à nier.

- **The Guardian**, [Greece: thousands of migrants at risk of homelessness as EU scheme ends](#), le 5 mars 2021[ENG]<sup>8</sup>.

Des milliers de réfugié·e·s en Grèce sont sur le point de se retrouver sans abri à la suite de la suspension du financement européen destiné à leur fournir une assistance financière et un hébergement. Du fait de l'arrêt de ce programme, près de 750 hommes, femmes et enfants vont être expulsé·e·s de leur logement temporaire selon l'ONG *International Rescue Committee*, et 2 000 exilé·e·s se retrouveront sans autre alternative que la rue.

---

<sup>8</sup> Article diffusé sur la liste générale de Migreurop

## Danemark

- **InfoMigrants**, [Denmark declares parts of Syria safe, pressuring refugees to return](#), le 4 mars 2021 [ENG].
- **Arab News**, [Denmark criticized for telling Syrian refugees to return home](#), le 2 mars 2021 [ENG].

Le Danemark a retiré leur permis de séjour à 94 réfugié·e·s syriens après avoir déclaré que la ville de Damas et ses environs étaient désormais « sûrs ». Le gouvernement danois a indiqué que les réfugiés devaient rentrer chez eux et les défenseurs des droits se sont élevés contre ces renvois dans un pays en guerre. En réponse aux nombreuses critiques accusant le gouvernement danois de porter atteinte au droit d'asile et de mettre en danger la vie des réfugié·e·s syrien·ne·s, qui n'auront d'autre choix que d'accepter leur retour dit « volontaire », celui-ci a répliqué que les personnes concernées seraient envoyées en centre de rétention, mais « sans être obligés de partir ». Amnesty International s'est inquiétée du fait que cette brèche dans le droit d'asile est susceptible d'inciter les autres pays européens à se désengager également de leurs obligations envers les réfugié·e·s syrien·ne·s. Le Danemark est le deuxième pays européen à annoncer le renvoi de réfugié·e·s syrien·ne·s, après l'Allemagne, en janvier 2020 pour les personnes condamnées ou jugées dangereuses<sup>9</sup>.

## Allemagne

- **Ekathimerini**, [82 more recognized refugees relocated to Germany](#), le 11 mars 2021 [ENG].

82 exilé·e·s reconnu·e·s réfugié·e·s ont été transféré·e·s des îles de Lesbos jusqu'en Allemagne dans le cadre du programme de relocalisation mis en œuvre par le ministère des migrations en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations, avec un financement de la Commission européenne. Il s'agit du troisième transfert vers l'Allemagne dans le cadre de ce programme, issu de l'engagement de l'Allemagne d'accueillir 1 500 réfugié·e·s depuis la Grèce<sup>10</sup>. Environ le tiers des exilé·e·s a déjà été transféré en Allemagne au cours du mois écoulé.

## Belgique

- **EU Observer**, [Brussels silent on vaccinating undocumented migrants](#), le 15 mars 2021 [ENG]<sup>11</sup>.

L'UE est accusée de garder le silence tandis que les personnes dépourvues de titre de séjour sont exclues des programmes nationaux de vaccination. Les exilé·e·s, moins protégé·e·s que les citoyens européens face au coronavirus, sont pourtant les plus exposé·e·s, du fait qu'ils sont des travailleur·euse·s en première ligne dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie et du travail domestique. Selon l'article, les États membres devraient inclure sans équivoque toutes les personnes résidant sur les territoires de l'UE dans leurs stratégies contre la pandémie, quel que soit leur statut juridique. Bien que la stratégie de vaccination soit une compétence nationale, il est attendu de l'UE

<sup>9</sup> RFI, [l'Allemagne autorise à nouveau l'expulsion de réfugiés syriens vers leur pays](#), le 11 décembre 2020.

<sup>10</sup> The New York Times, [Germany to take in 1500 refugees easing burden on Greece after fire](#), 15 septembre 2020.

<sup>11</sup> Article diffusé sur la liste générale de Migreurop

d'appeler les pays membres à adopter une stratégie de vaccination équitable et inclusive. Pour le moment, la moitié de l'approvisionnement du monde en vaccins a été réservée à seulement 15 % de sa population.

## Chypre

- **AP News**, [Split Cyprus defends razor wire to halt migrant crossovers](#), le 9 mars 2021 [ENG].
- **InfoMigrants**, [Cyprus erects barrier to deter migrants](#), le 12 mars 2021 [ENG].

Le gouvernement chypriote a installé une barrière de 11 kilomètres le long de la zone-tampon (contrôlée par les Nations unies), pour empêcher les arrivées d'exilé·e·s transitant par la partie turque de l'île. Le président chypriote justifie cette mesure par la hausse des demandes d'asile durant ces dernières années<sup>12</sup>, qui toucherait Chypre « de manière disproportionnée » en comparaison des autres pays européens. Plusieurs partis d'opposition chypriotes accusent le gouvernement d'exacerber la division entre les deux parties de l'île et de compromettre les négociations portant sur la réunification du pays.

## Pays non-membre de l'UE

### Royaume-Uni

- **The Telegraph**, [Ministers accuse lawyers of abusing asylum system, as figures show 80 per cent of appeals fail](#), le 15 mars 2021 [ENG]<sup>13</sup>.

Les ministres Boris Johnson, Priti Patel et Chris Philp accusent les demandeur·euse·s d'asile contestant leur obligation de quitter le territoire, de profiter du système d'asile britannique. Compte-tenu du fort taux de rejet des recours contre les mesures d'expulsion (80% entre 2017 et 2020), les ministres estiment que les voies de recours entravent le renvoi effectif des exilé·e·s qui « ne mériteraient pas » l'asile. Une réforme du système d'asile britannique en cours d'élaboration prévoirait dès lors de limiter le droit des demandeur·euse·s à contester leur renvoi. En septembre 2020, le premier ministre britannique avait indiqué vouloir, une fois le Royaume-Uni sorti de l'Union, dénoncer certaines parties de la Convention européenne des droits de l'Homme, afin de pouvoir notamment expulser des demandeur·euse·s d'asile<sup>14</sup>. Ce projet a été grandement critiqué par le parti travailliste et les défenseurs des droits, qui redoutent le futur de la protection des droits des exilé·e·s.

---

<sup>12</sup> 7 765 demandes d'asile ont été déposées à Chypre en 2018, 13650 en 2019, et environ 7000 en 2020. Source : [https://www.europarl.europa.eu/infographic/welcoming-europe/index\\_fr.html#filter=2019-cy](https://www.europarl.europa.eu/infographic/welcoming-europe/index_fr.html#filter=2019-cy)

<sup>13</sup> Article réservé aux abonné·e·s

<sup>14</sup> Voir Le Petit Journal, [La protection des droits de l'Homme menacée au Royaume-Uni](#), le 14 septembre 2020.